Septembre 2014

MAUREPAS

La ville à la campagne

www.maurepas.fr

N°1

Votre magazine

RENTRÉE SCOLAIRE : NOUVEAUX RYTHMES

PAGES 10 À 13

• LA PÉRIODE ESTIVALE A ÉTÉ PROPICE À LA RÉALISATION DE NOMBREUX TRAVAUX
Page 7

• DOUBLEMENT DU PONT GUY SCHULER : PARTICIPEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE, MERCREDI 3 SEPTEMBRE
Page 9

• LES BASKETTEURS MAUREPASIENS DANS L'ÉLITE YVELINOISE
Page 16

Maurepas

SOMMAIRE

JURY EN VISITE

Maurepas participe à l'édition 2014 du Concours des Villes et Villages fleuris. Guidés par Christian Guillot, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, au Développement durable et à l'Urbanisme, les membres du jury ont parcouru la commune mardi 8 juillet, en faisant halte notamment au bassin de la Courance. De nombreux critères, comme la qualité de l'accueil ou le respect de l'environnement, sont pris en compte, au-delà du "simple" fleurissement.

6 **La biodiversité du bassin de la Courance retient l'attention**
Cet été, le Muséum National d'Histoire Naturelle a réalisé un inventaire de la faune piscicole du bassin.

8 **La Police municipale étoffe son effectif**
Conformément aux engagements de la nouvelle équipe municipale, l'effectif et les missions de la Police municipale sont renforcés.

14 **Les associations donnent le coup d'envoi de la rentrée**
Le Forum des Associations vous donne rendez-vous samedi 6 septembre, de 10 h à 18 h, au gymnase Malmedonne.

15 **Les sorties de septembre**
Culture, sports, loisirs : retrouvez dans l'agenda les principaux rendez-vous maurepasiens des prochaines semaines.

Maurepas Votre magazine - *Directeur de la publication : Grégory GARESTIER -Rédaction, conception maquette, mise en page : Service Communication - Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire - Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers – 95400 VILLIERS-LE-BEL – 01 39 33 01 01 - Impression sur papier recyclé avec des encres végétales - Imprimerie certifiée - Distribution : Ville de Maurepas - Dépôt légal : ISSN 1278-9062*

ÉDITO

Grégory Garestier
votre Maire

> *« La rentrée scolaire est marquée par la mise en œuvre de la réforme tant décriée des rythmes scolaires. »*

Chères Maurepasiennes, chers Maurepasiens,

Nous vivons les dernières journées de l'été, et déjà s'annoncent à nous la rentrée et son cortège de reprise d'activités, qu'elles soient professionnelles, bien sûr, mais aussi associatives et scolaires.

Une rentrée qui sera marquée cette année par la mise en œuvre à Maurepas de la réforme tant décriée des rythmes scolaires dont nous avions contesté l'application. Mais en toute responsabilité devant le jusqu'au - boutisme de l'État et l'obstination déraisonnable du gouvernement, nous avons préféré ne pas entraîner nos écoliers dans ce combat.
Ils nous appartient désormais de trouver les moyens nécessaires et de l'appliquer avec raison.

Vos élus et les services municipaux ont d'ailleurs consacré en partie cette pause estivale à la préparation de cette nouvelle organisation. Avec toujours comme seul but : simplifier autant que possible votre vie familiale.
C'est notamment pour cette raison que nous avons souhaité la gratuité des TAP (Temps d' Activité Périscolaire), et ce malgré les difficultés financières qui pèsent sur notre ville et le poids budgétaire que représente ce transfert de charge.

L'organisation de la journée du mercredi déjà suffisamment bouleversée par cette réforme, gardera, en ce qui nous concerne, la plus grande souplesse pour permettre ainsi aux enfants de bénéficier de la restauration scolaire, qu'ils soient inscrits ou non aux centres de loisirs de l'après-midi.

C'est pour répondre à chacune de vos questions que j'ai tout naturellement souhaité que le dossier de ce numéro de notre magazine municipal soit consacré à la présentation dans le détail de cette semaine scolaire.
Dans le cycle de nouveautés de cette rentrée, vous découvrirez aussi au fil de votre lecture, la maquette revisitée de notre mensuel, que nous avons voulu plus moderne, plus ouverte sur notre ville et ses habitants.

Ainsi, des rubriques «portrait», «vie associative» et «économie» ont par exemple été créées pour vous permettre chaque mois de découvrir une pratique culturelle ou sportive, une initiative locale, ou encore les talents cachés de l'un d'entre nous.

Notre premier objectif est de vous informer sur la vie locale et les événements qui s'y déroulent, mais également de vous sensibiliser à l'évolution de notre bassin de vie. Aussi chaque édition traitera également dans sa rubrique «territoire» de questions intercommunales, départementales ou régionales.

Je vous laisse découvrir votre magazine et l'ensemble de ces informations, et vous donne rendez-vous le 6 septembre prochain pour notre traditionnel forum des associations.

Bonne rentrée à tous,

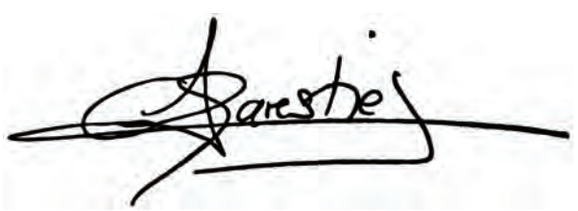

RETOUR EN IMAGES

FÊTE DES FAMILLES / 28 JUIN

La première édition de la Fête des Familles s'est déroulée samedi 28 juin au Stade du Bois. Les conditions climatiques n'étaient pas celles espérées mais l'enthousiasme des participants était au rendez-vous !

GOÛTER DE PRINTEMPS DES SENIORS / 22 MAI

Les seniors maurepasiens étaient les invités du Centre Communal d'Action Sociale, jeudi 22 mai à la Salle des Fêtes, en présence de Grégory Garestier, Maire, d'Erwan Le Gall, Premier Maire Adjoint délégué à la Modernisation de la Ville et des Services publics, des Ressources humaines et des Affaires sociales, et Véronique Millot, Conseillère municipale déléguée à la Santé, à la Prévention et au Handicap.

FÊTE AU VILLAGE / 14 JUIN

L' Association Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui organisait sa traditionnelle Fête au Village, samedi 14 juin dans une ambiance conviviale et villageoise !

FÊTE DES VOISINS / 23 MAI

De nombreux Maurepasiens ont pris part à la Fête des Voisins, vendredi 23 mai. Cette année, la manifestation était soutenue par la Ville. Grégory Garestier, Maire, s'est notamment rendu rue de Noirmoutier.

(Photos Jean-François DAMOIS.)

FÊTE DE LA MUSIQUE / 21 JUIN

La Fête de la Musique de retour à Maurepas samedi 21 juin ! Les associations locales ont enchanté le centre-ville pour le plus grand plaisir des passants.

COMMÉMORATION APPEL GÉNÉRAL DE GAULLE / 18 JUIN

L' Appel de Londres lancé le 18 juin 1940 par le Général De Gaulle a été commémoré à la stèle de La Verrière, à l'initiative d'Henri Pailleux, Maire de Coignières, en présence de Grégory Garestier, Maire de Maurepas.

FÊTE NATIONALE / 14 JUILLET

Les Maurepasiens se sont déplacés en grand nombre pour le feu d'artifice de la Fête nationale, lundi 14 juillet, au Village. Cette année, pour protéger l'avifaune du bassin de la Courance, le site de tir a été déplacé par le comité des Fêtes.

TIR À L'ARC / 28 ET 29 JUIN

Les meilleurs archers franciliens étaient réunis au Parc des Sports du Bout des Clos, samedi 28 et dimanche 29 juin, pour le Championnat régional de tir à l'arc. Ils étaient 89 le samedi et 131 le dimanche, hommes et femmes, des catégories 10/11 ans aux plus de 60 ans. L' Association Tir à l'Arc Maurepas a pu présenter six concurrents, ce qui la place à la septième place des clubs présents.

La faune piscicole à la loupe
BIODIVERSITÉ DU BASSIN DE LA COURANCE

Les scientifiques scrutent les poissons du bassin.

Au cours du mois d'août, le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Centre National de la Recherche Scientifique ont réalisé un inventaire de la faune piscicole du bassin de la Courance. Cette campagne d'inventaire piscicole menée par l'équipe "Cyanobactéries, Cyanotoxines et Environnement" s'intègre dans ses recherches pour comprendre les mécanismes de production de cyanotoxines, notamment par une démarche intégrée d'acquisition de données et de connaissances de l'écosystème (le bassin de la Courance à la molécule). Ces recherches permettront de mieux répondre aux questions habituelles des utilisateurs et gestionnaires des plans d'eau comme par exemple : "Où et quand peuvent proliférer des cyanobactéries (algues bleu-vert) toxiques ?"

Des espèces commensales de l'homme
"RATTUS RATTUS" ET "RATTUS NORVEGICUS"

Pour ne pas attirer les rats, deux principes élémentaires : propreté des locaux et nourriture hermétiquement stockée.

Le commensalisme consiste à fournir une partie de sa propre nourriture sans contrepartie évidente… Cela s'applique bien aux relations entre les rats et nous. La Ville de Maurepas mène deux campagnes annuelles de dératisation dans les bâtiments publics qui relèvent de sa responsabilité. De son côté, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Courance conduit deux campagnes annuelles de luttes contre les rats dans les réseaux d'eaux usées, en mai et en novembre. Par ailleurs, sur présentation d'un justificatif de domicile, et en cas d'urgence seulement, chaque foyer peut venir retirer gratuitement un sachet de produit raticide à l'Hôtel de Ville (services techniques).

BRÈVES

À la bonne heure…

La veille à 18 h, et pas avant ! Les sacs de déchets ménagers collectés sur la voie publique, (lundi, jeudi pour le secteur1, mardi, vendredi pour le secteur 2, mercredi pour toute la ville. Lire en page 17) ne doivent pas être déposés sur les trottoirs la veille avant 18 heures.

C'est plus propre !

Les services de la Ville sont intervenus ces derniers mois pour repeindre les transformateurs électriques et redonner ainsi de la couleur et de la tenue aux espaces publics.

Abattage d'arbres en forêt

C'est un "spectacle" qui a ému plus d'un Maurepasien… Cet été, la société Total a abattu légalement des arbres en forêt domaniale, de part et d'autre de son pipeline, pour sécuriser l'ouvrage comme sa "servitude" l'y autorise.

TRAVAUX

Au chevet de la voirie “oubliée”
RETOUR À LA VIE POUR LA RUE DE VILLENEUVE

AVANT

APRÈS

Cela faisait des dizaines d’années que cette rue de Maurepas attendait une nouvelle jeunesse. La nouvelle équipe municipale a tenu ses promesses en engageant les travaux rue de Villeneuve. Pour limiter l’impact d’une fermeture totale de la voirie sur la vie des riverains, ils ont été réalisés pendant la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juin.

Pour le compte de la Ville, la société Watelet TP a déployé une douzaine de professionnels spécialistes des “enrobés”. Grâce au finisseur, ou finisher, un des nombreux engins utilisés, les enrobés sont appliqués au rythme de 7 mètres à la minute. Deux passages ont été nécessaires pour les 800 mètres de voie.

La rue de Villeneuve est désormais un axe parfaitement adapté aux circulations de tous les Maurepasiens, qu’ils soient à pied, à vélo ou à bord de véhicules motorisés.

BRÈVES

ROUTE DÉPARTEMENTALE 13

La pose des enrobés sur la RD13, entre le seuil de Coignières et le Centre de Secours et d’Incendie, s’est déroulée dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 juillet. Les travaux sur cette partie de voirie ont également consisté à mettre aux normes les passages piétonniers, afin qu’ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite, et à une réhabilitation de la signalisation.

MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS

Sécurité et tranquillité publique
L'EFFECTIF S'ETOFFE

Les deux nouveaux agents de Maurepas sont équipés de VTT.

L'engagement de la nouvelle équipe municipale dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique, délégation confiée à Myriam Debucquois, Adjointe au Maire, s'est concrétisé sur le terrain. L' effectif vient d'être renforcé par l'arrivée de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Les nouvelles recrues ont été équipées d'un vélo tout terrain. La procédure d'agrément de ces deux agents est en cours auprès du Procureur. En attendant leur assermentation par le juge du TGI de Versailles, les agents municipaux ne font que des tournées et contactent la police nationale si besoin. Le rôle des ASVP est la surveillance des voies publiques et du stationnement. Ils peuvent également verbaliser le cas échéant, être sollicités pour constater des infractions liées au bruit de voisinage et des nuisance sonores, la sécurité aux abords des écoles, etc.

ÉCONOMIE

Deux nouveaux commerces à votre service
UNE VILLE OUVERTE À TOUS

Ils sont trois associés dans cette aventure : Brice Herpet, David Herpet et Kris Monteliard. Ils ont ouvert Fitnesspark, une salle de fitness "haut de gamme" mais "à bas prix" à Pariwest. Sur 1 200 m2, les clients disposent de 41 postes de cardio (elliptiques, vélos, tapis de courses, rameurs…), 29 postes de musculation guidée (diverging latt pull, rotary torso, hip abductor…), 32 postes de musculation libre, un circuit training/minceur… Des équipements et aussi des professionnels à leur écoute.

Rond-point Laurent-Schwartz.
Ouvert de ***6 h*** à ***23 h****, 7 jours sur 7.*
Contact : *07 82 08 47 38*
maurepas@fitnesspark.fr

Soins de la personne

Tout pour le bien être et la beauté :" Intuisens" a ouvert ses portes en centre-ville, au 5, allée d'Auxois. Fabienne Casemayou réalise des massages, des soins du visage, des soins minceur, des soins "gourmandise", tient un atelier maquillage, propose des épilations…

La maison de beauté "Intuisens" est ouverte du ***mardi*** au ***vendredi*** de ***10 h*** à ***13 h*** et de ***14 h*** à ***20 h***; le ***samedi*** de ***9 h*** à ***13 h*** et de ***14 h*** à ***18 h.***

Contact *: 01 34 82 66 06 - 06 62 79 61 21*
maya.intuisens@hotmail.fr

1/

2/

1/ Fitness Park s'est installé à Pariwest.
2/ Fabienne Casemayou a ouvert Intuisens en centre-ville.

Doublement du pont Guy Schuler
RÉUNION PUBLIQUE MERCREDI 3 SEPTEMBRE

L'Hôtel de Ville de Maurepas accueillera une réunion publique mercredi 3 septembre, à 20 heures, dans le cadre de la concertation en cours sur le doublement du pont Guy Schuler qui relie Maurepas à La Verrière, en passant au dessus de la RN 10 et qui donne notamment accès aux gares ferroviaire et routière. L'une des nouveautés qui devrait changer le quotidien des Maurepasiens se situe sur la commune de La Verrière, avec la création d'une nouvelle route qui permettra d'accéder à la RN 10 sans être gêné par le flux de piétons. Cette déviation du trafic automobile devant la gare SNCF devrait nettement fluidifier les circulations de tous les usagers. Par ailleurs, l'exposition qui présente les objectifs et les modalités de ces travaux est visible aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville jusqu'au 12 septembre.

BRÈVES

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Maurepas est rattaché à la Communauté de Communes des Etangs. Dans sa réunion du 25 juin, le Conseil communautaire a voté une participation de sa part à la contribution au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPCI) que verse la commune à l'État, ramenant cette dernière de 527 000 à 453 150 €.

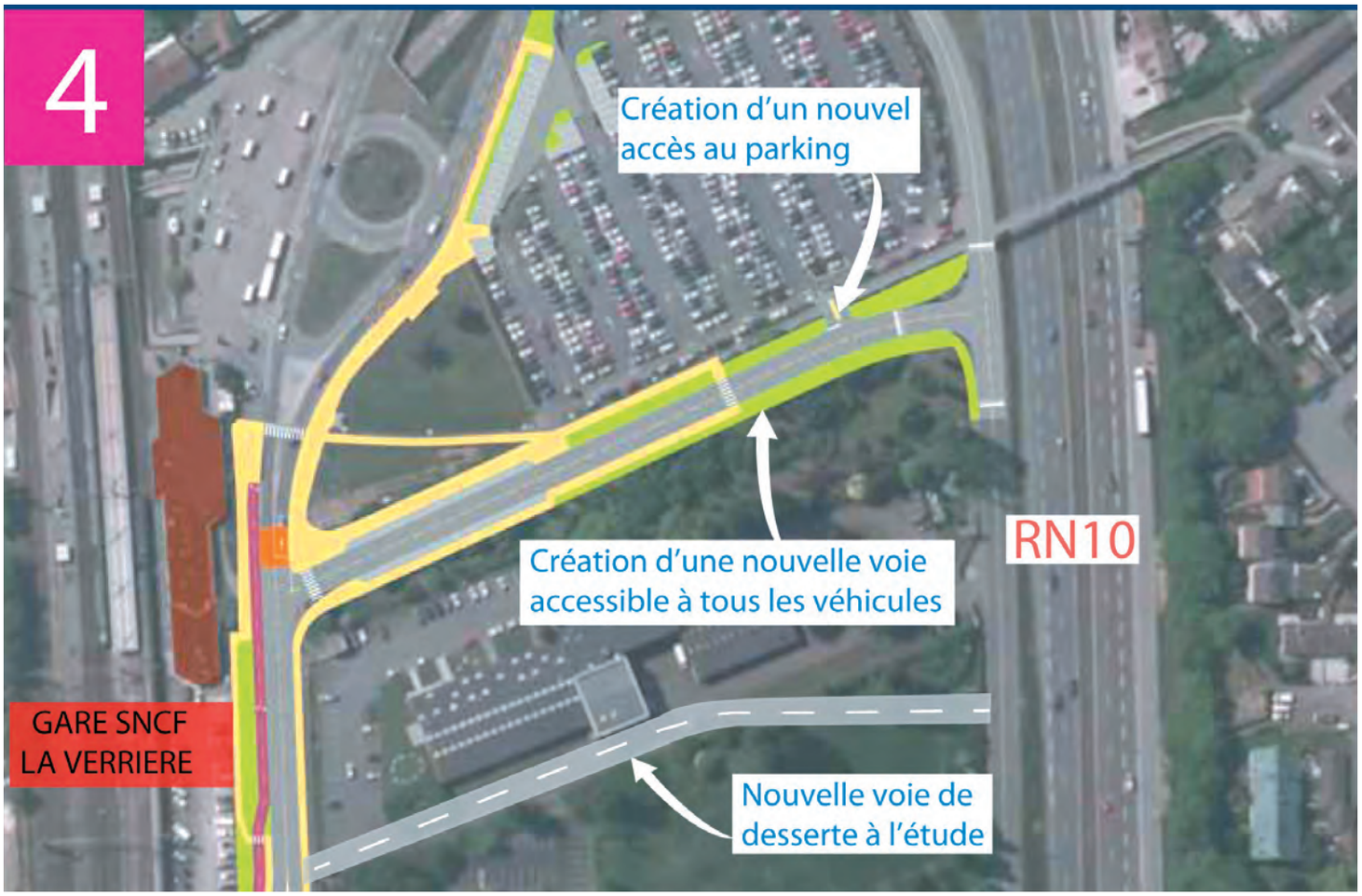
4
Création d'un nouvel accès au parking
Création d'une nouvelle voie accessible à tous les véhicules
RN10
GARE SNCF LA VERRIERE
Nouvelle voie de desserte à l'étude

Un nouvel accès à la RN 10 sera construit à La Verrière (Document CASQY.)

DOSSIER

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Nouveaux rythmes scolaires
LA SEMAINE DES NEUF DEMI-JOURNÉES

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI		MERCREDI	
7 h - 8 h 30 :	Accueil du matin	7 h - 8 h 30 :	Accueil du matin
8 h 30 - 11 h 30 :	Enseignement *	8 h 30 - 11 h 30 :	Enseignement ****
11 h 30 - 13 h :	Restauration scolaire **	11 h 30 - 13 h 30 :	Restauration scolaire
13 h - 13 h 30 :	Temps d'Accueil Périscolaire	13 h 30 - 19 h :	Accueil des loisirs
13 h 30 - 15 h 45 :	Enseignement ***		
15 h 45 - 16 h :	Temps d'Accueil Périscolaire		
16 h - 18 h :	ELÉMENTAIRES Etudes surveillées		
18 h - 19 h :	Accueil du soir		
16 h - 19 h :	MATERNELLES Accueil du soir		

* Sauf pour **HAUTE FUTAIE** : **8h20 - 11h20** et **CITÉ CENTRE : 8h45 - 11h45**

** Sauf pour **HAUTE FUTAIE** : **11h20 - 13h20**

*** Sauf pour **HAUTE FUTAIE** : pause méridienne de **13h20 - 15h35** avec garderie jusqu'à **15h50** et **CITÉ CENTRE 13h45 - 16h**

**** Sauf pour **HAUTE FUTAIE : 8h20 - 11h20**

L'emploi du temps des écoles primaires maurepasiennes pour l'année scolaire 2014/2015.

Malgré son opposition à la réforme gouvernementale des rythmes scolaires, la Ville de Maurepas s'est vue imposer la mise en place de ces nouveaux rythmes par l'Inspection académique pour l'année scolaire 2014/2015.

Comment va se passer la semaine de nos enfants ?

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, les cours se dérouleront de 8 h 30 à 11 h 30. La pause méridienne est allongée de 30 minutes, de 11 h 30 à 13 h 30. L'après-midi, les enfants rejoindront la classe de 13 h 30 à 15 h 45. La diminution de 45 minutes du temps d'enseignement quotidien sera compensée par l'institution d'une cinquième matinée d'enseignement, le mercredi, de 8 h 30 à 11 h 30. Pour ne pas pénaliser les familles maurepasiennes, la Ville a pris la décision de prendre en charge sur le budget général trois quarts d'heure supplémentaires d'encadrement quotidien. Un service de restauration sera également proposé le mercredi dans les centres de loisirs pour les parents qui le souhaitent.

Comme il s'y était engagé, Grégory Garestier, Maire, a écrit aux familles maurepasiennes le 20 juin 2014 pour les informer du nouveau dispositif avant les départs en vacances.

Les élèves reprendront le chemin de la classe mardi 2 septembre 2014. Ils étudieront jusqu'aux vacances de Toussaint, qui interviendront vendredi 17 octobre, après les cours en primaire.

(Photo d'archives.)

Les self-service sont généralisés dans les écoles élémentaires.

Semaine du goût

Les 14, 15 et 16 octobre, découverte du patrimoine culinaire dans les menus de la restauration scolaire, en partenariat avec la SEMAU.

29

classes maternelles à Maurepas. Ce chiffre est en repli de deux par rapport à la précédente rentrée.

48

classes sont ouvertes à Maurepas dans les sept écoles élémentaires. Une classe supplémentaire a été ouverte cette année à l'école des Coudrays.

771

enfants sont inscrits dans les dix écoles maternelles de la commune.

1183

garçons et filles sont scolarisés dans les écoles primaires maurepasiennes en cette rentrée des classes 2014.

Etablissements du premier degré

DIX MATERNELLES ET SEPT ÉLÉMENTAIRES

En cette rentrée scolaire 2014/2015, les écoles de Maurepas vont scolariser près de deux mille enfants dans les dix écoles maternelles et les sept écoles élémentaires que compte la commune. Les collectivités territoriales et l'Education nationale sont des partenaires au quotidien. La commune a la charge des écoles maternelles et élémentaires. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, les travaux, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement. Mais on sait qu'elle va bien au-delà de ses obligations légales, notamment en subventionnant des activités pédagogiques, par exemple. Le paysage scolaire maurepasien est également constitué par les établissements scolaires du second degré : les collèges Louis Pergaud et Alexandre Dumas et les lycées des Sept Mares et Dumont d'Urville. Citons aussi le collège de la Mare aux Saules, à Coignières, qui scolarise de nombreux Maurepasiens.

(Photo d'archives.)

C'est encore l'heure de la récréation à l'école de la Malmedonne. Les enfants ne vont pas tarder…

QUESTIONS À

Grégory Garestier
Maire, Premier Vice - Président de la CCE en charge du développement numérique

Qu'en est-il de votre promesse de faire entrer nos écoles dans la modernité ?

Promesse tenue ! C'est désormais la Communauté de Communes des Etangs (CCE), l'établissement public de coopération intercommunale auquel Maurepas est rattaché, qui assure la compétence en matière d'équipements numériques. En tant que Premier Vice-Président en charge de ce dossier, j'ai obtenu que Maurepas dispose de quatorze nouveaux Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ! La CCE a voté un budget de 150 000 € TTC pour trente-deux TNI destinés aux classes de CM1 et CM2 des écoles primaires du territoire. Ces équipements seront installés dans le courant des prochaines vacances scolaires, en concertation avec les services techniques de chaque commune et les équipes éducatives.

Pourquoi équiper nos écoles avec des TNI supplémentaires ?

Au total les écoles de Maurepas vont compter trente-huit TNI, outil incontournable pour un enseignement moderne. Les parents et les enseignants ne comprendraient pas que nous ne fassions pas le maximum pour équiper les écoles et participer à la réussite des enfants scolarisés à Maurepas. Parmi les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), l'usage du TNI vient tout de suite après celui de l'ordinateur. Le TNI est un outil innovant, un support collectif qui permet une grande souplesse dans la présentation des éléments et fait appel à l'image, au texte et au son. Cet outil améliore la pédagogie. C'est l'avenir.

QUESTIONS À

Laurent Burçon
Maire Adjoint
délégué à la Famille, à l'Enfance,
à la Réussite scolaire et à la Jeunesse

Quel est le principal point à retenir de cette rentrée scolaire ?

Sans l'ombre d'un doute, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement ! Malgré l'opposition de la nouvelle majorité et la mobilisation de nombreux parents, l'académie a décidé de conserver le projet de l'ancienne majorité. Les cinq matinées de classe, avec le retour du mercredi matin, allègent les horaires des autres journées, créant des « trous » dans l'emploi du temps (lire ci-contre). Ce sont les fameux Temps d'Accueil Périscolaires (TAP). Cette formule est une réponse technique mais ne permet pas de « favoriser la réussite scolaire ». Il ne répond également en rien à l'intérêt de l'enfant et au respect de ses rythmes d'apprentissage.

Ces Temps d'Accueil Périscolaires seront-ils payants ?

Les TAP ne sont pas obligatoires et ne seront pas facturés aux familles mais financés par le budget communal. Les mesures d'économie prises par la nouvelle majorité municipale dès le début du mandat sont d'autant plus justifiées : entre la baisse des dotations de l'État et le transfert de nouvelles charges, comme les TAP, l'exercice budgétaire s'apparente chaque jour un peu plus à un dangereux numéro d'équilibriste…

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE 2014

LES TAP, MODE D'EMPLOI

Les 45 minutes de Temps d'Activité Périscolaire (TAP) sont réparties entre une pause méridienne allongée consacrée à un temps de restauration scolaire plus long (11 h 30 - 13 h 30), et 15 minutes en fin de journée (15 h 45 à 16 heures), les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les TAP sont gratuits et ne sont pas obligatoires. En outre, il est possible de déjeuner à la cantine le mercredi. Dans un esprit de responsabilité au service des enfants, la nouvelle majorité municipale et les agents de la Ville ont consacré leur été à préparer cette nouvelle organisation horaire qui ne perturbera pas le quotidien des familles. Les temps d'accueil avant et après l'école demeurent inchangés : à Maurepas, les enfants peuvent être pris en charge de 7 h à 19 heures. Pour les accueillir, la Ville dispose des professionnels des services « scolaire » et « enfance », qui œuvrent de longue date dans la commune.

« Compte tenu des délais impartis et de nos moyens mobilisables, tant humains que financiers, nous mettrons en place dans l'immédiat un mode de fonctionnement garantissant la sécurité des enfants et le respect des organisations familiales, en attendant de pouvoir rebâtir ensemble un projet commun correspondant pleinement aux attentes de chacun » écrivait Grégory Garestier, Maire, avant les vacances d'été. A l'avenir, l'organisation maurepasienne est appelée à évoluer et à s'enrichir dans le cadre d'une concertation avec les parents d'élèves, les enseignants, les ATSEM, les animateurs, les associations, …

Agir dans l'intérêt de l'enfant, au service des familles.

DES STUDETTES DE 18 M² A 26 M²

OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Environ cent quatre-vingt-deux logements composent la résidence pour étudiants qui a ouvert ses portes à la fin du mois d'août, à l'angle de la rue Nelson-Mandela et de la rocade de Camargue.

Le site choisi, en entrée de ville, présente un intérêt pour l'installation d'une population jeune, majoritairement non motorisée, à proximité de la gare de La Verrière, des pôles universitaires de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Versailles et des bus urbains de la Communauté d'agglomération.

La Ville de Maurepas est réservataire d'une trentaine de petits logements dans cette résidence. Les étudiants maurepasiens intéressés peuvent contacter le Pôle Solidarité (square de la Marche) : 01 30 66 53 00.

Le gestionnaire de la résidence est l'ARPEJ, une association dont l'objet social est la gestion de logements pour étudiants et jeunes en mobilité (37 résidences-5 600 logements).

La résidence étudiante se nommera "Adèle et André Lambert", deux Maurepasiens reconnus "Justes parmi les Nations", pour avoir sauvé des juifs de la barbarie nazie.

Les enseignantes à l'honneur

Jeudi 3 juillet, la Ville et l'Education nationale, deux partenaires au service des enfants, étaient réunis à l'Hôtel de Ville. La cérémonie, présidée par Erwan Le Gall, Premier Maire Adjoint délégué à la Modernisation de la Ville et des Services publics, des Ressources humaines et des Affaires sociales, s'est déroulée en présence de Laurent Burçon, Maire Adjoint délégué à la Famille, à l'Enfance, à la Réussite scolaire et à la Jeunesse, et d'Eric Weill, Inspecteur de l'Education nationale. L'action d'Anne-Marie Philippe, directrice de l'élémentaire des Coudrays partant à la retraite, a été saluée. Il a été souhaité bonne chance à Maria Sardinha (élémentaire Coudrays), Dominique Richet, Laëtitia Da Silva (élémentaire Agiot) et Sonia Corbé (maternelle Les Friches) dans leur nouvelle affectation.

REGARDS SUR

Des livres pour les futurs collégiens

Jeudi 19 juin, à l'Hôtel de Ville, près de deux-cent cinquante élèves quittant le CM2 pour entrer au collège ont reçu un beau livre, choisi par leur soin parmi une vaste liste, des mains de Grégory Garestier, Maire, et de Laurent Burçon, Adjoint. Ici, les élèves de CM2 de l'école de La Tour.

Travaux dans les écoles

Comme chaque année, la période des vacances scolaire estivale a été l'occasion de réaliser plusieurs travaux de réhabilitation au sein des écoles, comme ici dans ce bâtiment de l'école élémentaire Malmedonne où le couloir du deuxième étage a été refait à neuf.

VIE ASSOCIATIVE

Samedi 6 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS

(Photo d'archives.)

Rendez-vous au gymnase Malmedonne, avenue de Limagne..

L'édition 2014 du Forum des Associations se déroulera samedi 6 septembre, de 10 h à 18 h, au gymnase Malmedonne.

L' événement, qui existe depuis 1991, donne le "top départ" de la rentrée de septembre. Maurepas est riche du dynamisme de plus d'une centaine associations locales. Sportives, culturelles, de loisirs et du secteur de la solidarité, ces associations répondront aux questions du public venu se renseigner et s'inscrire et/ou inscrire les enfants aux différentes activités. Un plan du site est mis gratuitement à disposition à l'entrée du Forum. Dans la salle dite "de basket", clubs et associations réaliseront des démonstrations de leurs activités (danse, arts martiaux, gymnastique…) tout au long de la journée. L'entrée au Forum est libre.

Dimanche 21 septembre
JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

Visites de l'église Saint-Sauveur, samedi 21 et dimanche 22 septembre..

L' association Maurepas d'Hier et d' Aujourd'hui, avec notamment le concours actif de la Ville, organise la Journée européenne du Patrimoine. Elle propose à tous, en particulier aux familles, une randonnée pédestre et culturelle de 5 km par la voie royale, "les rigoles, les fermes, les sites historiques", suivie d'un concert à l'église Saint-Sauveur (à 19 h). Le rendez-vous est fixé à 13 h 30, place Jacques-Riboud, en face de l'église Notre-Dame (centre-ville). Exceptionnellement ce jour-là, les fermes encore en activité seront ouvertes au public. La randonnée et le concert sont gratuits. Réservation souhaitable pour la randonnée et indispensable pour le concert.

maurepas.histoire@gmail.com
Maïté Vanius : 06 61 39 09 26
Marie-Noëlle Guislain : 06 07 37 71 72

BRÈVES

"Grenelle" des Associations

Conformément à ses engagements, la nouvelle équipe municipale va organiser un "Grenelle" des associations, dans la foulée du Forum des Associations. Il s'agira d'un grand carrefour d'échanges et de discussions entre les associations et la Ville.

S'inscrire au cross de Maurepas

(Photo d'archives.)

Le Cross de Maurepas, organisé par l'Office Municipal des Sports avec le soutien de la Ville, se déroulera samedi 18 octobre. Il est déjà possible de s'inscrire. Dossier à télécharger : *htt://oms-maurepas.jimdo.com*
Contact : 01 30 51 01 33

Grande fête de rentrée paroissiale

(Photo Jean François Damois)

La paroisse catholique organise une grande fête de rentrée dimanche 14 septembre, de 13 h à 17 h, à l'école Malmedonne (avenue du Rouergue). Repas, animations et jeux seront notamment au programme.
Renseignements : 01 39 38 22 49

AGENDA

(Photo DR.)

Nouvelle saison au Café de la Plage ! Vendredi 26 septembre, les Blérots de RAVEL donnent le "la" des 20 ans de la salle maurepasienne dédiée aux musiques actuelles amplifiées.

> Mercredi 3 septembre
L'Heure du Conte
Médiathèque Le Phare - 17 h
Pour les enfants à partir de 2 ans et demi. L' inscription est obligatoire car le nombre de places est limité. Elle se fait le jour même.

Raconte-Tétine
Médiathèque Le Phare - 10 h 30
Pour les enfants de 3 mois à trois ans. Inscription obligatoire (sur place, par courriel ou par téléphone) car le nombre de places est limité.

> Samedi 6 septembre
Forum des Associations
De 10 h à 18 h
Gymnase Malmedonne
[Lire page 14] Entrée libre.

> Mercredi 10 septembre
L'Heure du Conte
Médiathèque Le Phare - 17 h
Pour les enfants à partir de 2 ans et demi. L' inscription est obligatoire car le nombre de places est limité. Elle se fait le jour même.

> Dimanche 14 septembre
Grande fête de rentrée paroissiale
Ecole Malmedonne - 13 h à 17 h
Repas, animations et jeux pour les enfants.
01 39 38 22 49

> Brocante-Collections
Halle du Marché
Toute la journée
Le rendez-vous des chineurs de toute la région.

> Mercredi 17 septembre
L'Heure du Conte
Médiathèque Le Phare - 17 h
Pour les enfants à partir de 2 ans et demi. L'inscription est obligatoire car le nombre de places est limité. Elle se fait le jour même.

> Dimanche 21 septembre
Une journée du Patrimoine - 13 h 30
Rendez-vous à l'église Notre-Dame (Village) pour un parcours commenté par l'association Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui. [Lire page 14]

> Mercredi 24 septembre
L'Heure du Conte
Médiathèque Le Phare - 17 h
Pour les enfants à partir de 2 ans et demi. L' inscription est obligatoire car le nombre de places est limité. Elle se fait le jour même.

> Vendredi 26 septembre
Les Blérots de RAVEL + Eskelina (chanson)
Café de la Plage - 20 h 30 à 2 h
Le Café de la Plage, la salle dédiée aux musiques actuelles amplifiées de Maurepas fête ses 20 ans ! Depuis 1994, plus de six mille artistes ont foulé la scène maurepasienne. Le Café de la Plage a participé à l'émergence de nombreux artistes aujourd'hui connus : Zaz, Shaka Ponk, M, Nosfell, La Rumeur, les Wampas, etc.

Jour pour jour, l'anniversaire de cet équipement public sera fêté vendredi 26 septembre avec Les Blérots de RAVEL, pour leur tournée d'adieu et Eskelina, magnifique chanteuse d'origine suédoise.

> Samedi 27 Septembre - 20 h 45
Concert des Chœurs de la Pleïade
Espace Albert Camus
Plus d'une heure de musique !

> Dimanche 28 septembre
Yvelive (réseau)
Café de la Plage - 15 h – Entrée libre.
Après les 20 ans du dispositif YVELIVE en décembre 2013, le CRY pour la Musique vous présente en live son dernier cru au Café de la Plage. Au programme, huit groupes du réseau yvelinois accompagnés depuis septembre 2013 : Dirty Zoo (hip-hop) ; Einleit (électro / pop) ; Anechoïc Room (dub / metal) ; Lolito (indie / rock) ; Encore (disco / house / punk) ; Klink Clock (duo rock) ; Bazar & Bémols (chanson) ; Blue Box (pop).

Carnet d'adresses

Café de la Plage : rond-point Jean-Moulin. Tél. : 01 30 66 53 40 : **Espace Albert Camus** : 4, rue de la Beauce - **Gymnase Malmedonne** : avenue de Limagne - **Halle du Marché** : avenue de Limagne - **Médiathèque Le Phare** : place de Bretagne. Réservations : 01 30 16 02 40

Basket club de Maurepas
LES SENIORS, UN COLLECTIF À TOUTE ÉPREUVE

Arrivé il y a deux ans, le coach des seniors du Basket Club de Maurepas, Alexis Dumontet, a réussi à redresser l'équipe au point de remporter cette année la Coupe des Yvelines.

Lors de son arrivée, il hérite d'un groupe réputé difficile, composé de forts caractères. Lui, qui a suivi un cursus de deux ans au club de l'Elan Chalon (Pro A) et qui est diplômé BPJEPS et du Brevet d'Etat mention 1er degré Basket, s'est évertué à créer avant tout un groupe. Notamment en renforçant la liaison entre les équipes juniors et seniors. Un pari payant puisqu'ils ont terminé 5e du championnat d'excellence régionale, et ont surtout remporté la Coupe des Yvelines en battant Maule (excellence départementale) en finale et Chatou-Croissy (excellence régionale) en demi-finale.

(Photo DR.)

Un groupe qui vit bien ensemble : la preuve par l'image !

L'EQUIPE

Les points forts : Il s'agit d'un groupe qui vit bien ensemble. Un réel collectif qui dispose d'une forte cohésion.

Les points faibles : Le groupe est un peu jeune et manque d'expérience. De vrais grands joueurs font également défaut, horsmis Romain et ses 2,08 m.

LES JOUEURS

Meneur :

Maxime : Adresse à 3 points, bon gestionnaire des moments clés, bonne technique et bonne lecture du jeu.

Meneur/Ailier :

Frédéric : Adresse à mi-distance, bonne technique et bonne lecture du jeu.

Arrières/Ailiers :

Laurent : Joueur le plus expérimenté et charismatique, fort dans les duels.

Maxence : Grand espoir ayant vécu une expérience aux Etats-Unis. Joueur petit mais physique et rapide. Fort dans les duels. Meilleur défenseur de l'équipe.

Ailiers :

Pierre : Capitaine de l'équipe. Adresse à 3 points, capable de jouer à tous les postes.

Ailiers/Ailiers forts :

Christian : International Centrafricain, ayant disputé la dernière Coupe d'Afrique des Nations. Joueur physique et très adroit.

Clément : Joueur fin et rapide, véritable battant. Bon défenseur.

Ailiers forts/Pivots :

Julien : Joueur combatif. Adresse à mi-distance. Bon au rebond. A joué tout les matchs avec les équipes seniors et juniors cette saison.

Adrien : Joueur physique, bon en défense. Efficace au rebond.

Geffray : Efficace face et dos au panier. Bon en défense sur écran porteur. Véritable battant. Présent au rebond. A ce groupe s'ajoute Romain, Simon et Eric, tout trois joueurs de l'équipe junior et qui ont participé à plusieurs matchs en championnat et en coupe. Ainsi que Baptiste, joueur de l'équipe senior, qui a disputé peu de match étant pris par ses études.

LA SAISON A VENIR

Humble, Alexis Dumontet est néanmoins conscient des capacités de son équipe. Des raisons qui le poussent à vouloir conserver la Coupe des Yvelines et à aller titiller les premières places du classement en championnat. Et pourquoi pas viser une montée en division supérieure…

VILLE PRATIQUE

Lundi 1er septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 1 : Le Bois Joli, Le Bois de Maurepas, Les Bessières, La Marnière, Le Village, Les Louveries, Villeneuve.

Mardi 2 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 2 : Centre, La Malmedonne, L'Agiot, Le Bois de Nogent, Les Friches, Villeparc.

Lundi 8 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 1

Mardi 9 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 2

Jeudi 11 septembre
Collecte des encombrants
Secteur 1 : Le Bois Joli, Le Bois de Maurepas, Les Bessières, La Marnière, Le Village, Les Louveries, Villeneuve.

Vendredi 12 septembre
Collecte des encombrants
Secteur 2 : Centre, La Malmedonne, L'Agiot, Le Bois de Nogent, Les Friches, Villeparc.

Permanence Info-énergie
L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Saint-Quentin-en-Yvelines organise une permanence à l'Hôtel de Ville, de 14 h à 17 h. Gratuit. Sur rendez-vous. Inscription obligatoire au 01 30 66 54 17. Les conseillers délivrent une information et des conseils de qualité, de manière gratuite et indépendante, sur les réflexes et les solutions à adopter afin de réduire sa consommation d'énergie, notamment dans la maison Samedi 13 septembre

Collecte des déchets ménagers spéciaux
De 8 h 30 à 13 h devant l'Hôtel de Ville, et de 14 h à 17 h à la déchetterie (Pariwest).

Lundi 15 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 1

Mardi 16 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 2

Vendredi 19 septembre
Permanence d'urbanisme
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient une permanence à l'Hôtel de Ville, de 14 h à 17 h. Gratuit. Sur rendez-vous. Tél. 01 30 66 54 80 - urbanisme@maurepas.net

Lundi 22 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 1

Mardi 23 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 2

Mercredi 24 septembre
De 13 h à 14 h, séance mensuelle de vaccination au Pôle Santé, square de la Marche. Certains vaccins sont fournis, la vaccination est assurée par un médecin gratuitement. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 01 30 66 53 15.

La vaccination est un moyen de prévention indispensable contre certaines maladies infectieuses (diphtérie, tétanos, rougeole, coqueluche, méningite…). Son bénéfice est double : elle permet de se protéger soi-même mais aussi de protéger les autres.

Pour être protégé, les vaccinations doivent être à jour et nécessitent des rappels réguliers. La durée de protection d'un vaccin dépend de nombreux paramètres : âge, type de vaccin utilisé.

Vendredi 26 septembre
Permanence Info-énergie
L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Saint-Quentin-en-Yvelines organise une permanence à l'Hôtel de Ville, de 14 h à 17 h. Gratuit. Sur rendez-vous. Inscription obligatoire au 01 30 66 54 17. Les conseillers délivrent une information et des conseils de qualité, de manière gratuite et indépendante, sur les réflexes et les solutions à adopter afin de réduire sa consommation d'énergie, notamment dans la maison.

Samedi 27 septembre
Collecte des déchets ménagers spéciaux
De 8 h 30 à 13 h devant l'Hôtel de Ville, et de 14 h à 17 h à la déchetterie (Pariwest).

Lundi 29 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 1

Mardi 30 septembre
Collecte des déchets verts
Secteur 2

LE CARNET

Mai

Bienvenue à
Emmy AELVOET
Cassandra BRU MERRY
Clara CHEMLA
Adrien COULON
Adrièle COULON SVAY
Leticia DA SILVA AMORIM
Lily DUPUIS
Sana FEDOUH
Léléna HECHT
Youssr GMIR
Célia LANCERAUX
Ethan LARROQUE
Valentin LE SAINT
Shahyne METTETAL
Robin MOLÈS
Hugo NOIRAN CHEVIN
Damien TARRADE
Kayna Nélia TIBO

Tous nos vœux de bonheur à
Emmanuel GUARDA et Nathalie MICHEL
Philippe PAGÈS et Majida ISSOUFEGH

Nous nous associons à la douleur des familles de
Jean-Claude COLIN
Marie-Thérèse CREVEL, épouse Quiniou
Radmila CULAFIC
Soline DREWNIAK
Franco FABIANO
Georges KÉRAVAL
Vinicio LAMBERTI
Marian MLECZKO
Nicole NOGUES, épouse Bazin
Pascal PINTON
Maurice SALOIN

Juin

Bienvenue à
Timothé ALIGNY
Eléa AUGER AUCHERES
Romane BÉAL
Mehdi BOURELAF
Elaya CHEVRON
Célia DA SILVA
Cassandra DUPONT DA CRUZ
Nawel JAWHARA
Sofia KARAKACH
Aylin KAYA
Adel LANTHONY MECHTAOUI
Anaïs MARTINS DE SOUSA
Tesnime MILI
Ibrahima NIAKATE
Diane POURTEAU
Thimothée RAZAFIMBELO
Faustine ROY
Sarah SENÉE
Adam SIMON

Tous nos vœux de bonheur à
Fabrice BECUWE et Mamy RATSISALOVANINA
Jérémy BRUNET et Laura PERRICHOT
Odile DUPUY et Carine ENUDDE
Emmanuel FORTIER et Cinthia KITOYI
Jonathan GROUSELLE et Ingrid VALLÉE
Thomas LAMPROIE et Charlotte GUGLIELMI

Nous nous associons à la douleur des familles de
Marcel DUBOC
Saint-Jean FLEURIMOND
Michel FOCHEUX
Emmanuel HORNOS
Mwambi KALALA
Rajeswar LUCHMAYA
Roger MOUNIER
Marlène PIERRE
Florinda REIS LOPES DA CUNHA GOMES
Caroline RENAUD

Juillet

Bienvenue à
Eliot DENIEL-PAGNOUX

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Hôtel de Ville
2, place d'Auxois, 78310 Maurepas
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02
Courrier électronique : mairie@maurepas.net

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
De 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
(veille de jours fériés : 17 h)

Samedi : de 8 h 45 à 12 h
Permanences du samedi matin : accueil, état civil, régies, scolaire, jeunesse

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

3 JUIN ET 1ER JUILLET 2014

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

> Le règlement intérieur du Conseil municipal a été adopté à l'unanimité. Il prévoit notamment la fréquence des réunions du Conseil, le fonctionnement des Commissions municipales, l'expression des groupes dans le magazine municipal…

> Le Conseil a décidé de vendre une partie du parc automobile de la commune sur le principe de "l'offre la mieux disante". Les seize véhicules présentaient une cote "Argus" de près de 50 000 €.

> La commune décide d'acheter par préemption un local au n° 3 de la place des Echoppes (32,30 m2) pour un montant de 34 000 €. Elle y installera une annexe de la Police municipale.

> Une convention est signée avec l'hôpital de Meulan pour reprendre le dispositif des vaccinations gratuites autrefois assuré par le Conseil général en partenariat avec la Ville.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

UMP - UDI - NON INSCRITS

L'immobilisme…
Une vertu en politique ?

Notre opposition serait-elle si inspirée par la doctrine présidentielle qui estime qu'il n'existe pas de problèmes qui ne finissent par se régler d'eux-mêmes qu'elle veuille nous l'imposer ?
Malgré les immanquables oublis de leur gestion municipale passée, au cours de laquelle ils n'auront vu venir ni la diminution des dotations d'État, ni l'évolution des intercommunalités, ni même le lent délabrement de nos équipements publics, ou encore la dégradation de notre cadre de vie et la désertification commerciale de notre ville, ils cherchent encore aujourd'hui à nous donner la leçon et tombent dans l'éternel piège des minorités politiques qui, pour subsister, finissent par s'opposer à tout, espérant trouver dans cette posture une ligne politique.
Ainsi, à les écouter, la rigueur budgétaire dont nous faisons preuve est tout à la fois incontournable et précipitée - Notre action pour redynamiser le centre-ville serait inefficace et cacherait des ambitions inavouables - Le renforcement des effectifs de notre Police municipale est inutile tant notre ville est sûre, tout du moins vu des grilles de leurs résidences.

Pour notre part, nous refusons cet aveu sourd d'impuissance qui accrédite l'idée que les politiques seraient devenus incapables de répondre aux attentes de leurs administrés.
Nul ne peut dire aujourd'hui si nous réussirons en tout…Ce qui est sûr, c'est que nous ne renoncerons à rien, en opposant à ce pessimisme un volontarisme assumé.

Les vingt-cinq élus de la majorité municipale

" Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leus écrits n'engagent que leurs auteurs "

EN AVANT MAUREPAS

Les masques tombent

La nouvelle majorité n'a pas tardé à marquer son empreinte de très mauvaise façon.
Le style : un climat pesant mêlant mépris et intimidation amène des cadres à quitter la commune écoeurés.
Après une critique électorale mensongère de notre gestion, ils l'approuvent sitôt élus : avec des excédents disponibles de 750 000 € et une trésorerie de 2 millions d'euro.
L'accroissement de la police municipale, engagement idéologique, se fait sans délibération du conseil municipal : on régularisera plus tard…
Cette dépense est inutile quand il faut serrer la gestion. On supprime la saison culturelle à A. Camus. On supprime la fête de la ville, le bal du 14 juillet ; on crée des difficultés au comité des fêtes pour le feu d'artifice comme pour punir les maurepasiens et les priver d'amusement. Mais on achète un commerce place des Echoppes pour y loger la police. Ce n'est pas ainsi qu'on redynamisera le centre-ville : du pur gaspillage.
Que vont devenir certaines structures pour les jeunes ? Ou pour les moins jeunes comme le Mulot ? Pas de réponse. Nous craignons que certaines activités soient rayées de la carte de l'action municipale pour être sous-traitées. A des amis bien-pensants ?
Nous reviendrons sur la réforme des rythmes scolaires : ils ont promis de ne pas l'appliquer; ils y sont contraints !
Cette municipalité manie le slogan et la communication, avec un maire très branché sur les réseaux sociaux mais qui ne répond pas aux courriers.
Nous, une ville apaisée et pas cette crispation généralisée.

Michel CHAPPAT
Florence BARY-SCHWARTZMANN

MAUREPAS AU CŒUR

Cent jours ! Pour quoi faire ?

Les premiers moments d'une nouvelle équipe sont révélateurs. Quel constat faire aujourd'hui? Qu'aucune perspective claire n'existe sauf faire payer plus les Maurepasiens. Comme si la majorité n'avait pas de projet global. Faire le procès de ses prédécesseurs ne constitue pas longtemps une politique ! En matière scolaire ? Rien à part une gesticulation sans avenir. Etre opposé à la réforme des rythmes scolaires n'y change rien ; il va falloir appliquer la loi. Jouer les durs, dire que l'on s'oppose pour plier ensuite n'est pas montrer sa force. C'est montrer qu'on est faible !
En matière d'urbanisme ? Rien. Ne pas construire est un choix… qui mène tout droit aux pénalités financières que Maurepas ne pourra pas assumer. On peut – on doit – construire un peu en faisant de la qualité.
Rénovation commerciale ? Rien. Un commerce se libère aux Échoppes. Au lieu de laisser un nouveau commerçant prendre la relève, la majorité préempte le local – alors qu'elle dit vouloir faire des économies – pour en faire… une annexe de la police municipale. On croit rêver ! Bravo pour la cohérence.
Aide aux familles ? On pouvait s'attendre à une tarification plus favorable aux classes moyennes pressurées de partout. Résultat : des tarifs en hausse dans tous les secteurs, y compris à la médiathèque.
Ce n'est pas ainsi que l'on fera face aux difficultés à venir. Il y a tromperie sur la marchandise. Il est vrai que la gestion municipale est plus compliquée que les promesses de campagne.

Pierre LE GUERINEL (UDI)
Nicole MALAQUIN (UMP)

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

La majorité élue a promis une gestion juste et équilibrée de notre ville. Aujourd'hui elle applique ses priorités avec rigueur. Nos impôts locaux sont déjà programmés à la hausse, malgré sa promesse de campagne pour leur gel. Les tarifs municipaux ont été augmentés de 2,4 % - soit une hausse supérieure à 10 % sur la mandature. Des arbitrages sont nécessaires ; mais nous regrettons le manque de priorité et d'intérêt pour l'éducation, la culture, la solidarité et l'accès pour tous aux activités municipales - surtout dans un contexte économique difficile. Au Café de la Plage, l'entrée passe de 12,75 à 13,50 € soit + 5,9 %, et (en réservant deux jours avant le spectacle) on passe de 11,70 à 12,50 € soit + 6,84 % ; à la Médiathèque Le Phare, l'adhésion multimédia de gratuite devient payante 10 et 15 € soit + 100 % ; à l'Espace Albert-Camus, l'accueil des crèches et des scolaires passe de 3,5 à 4 € soit + 14,3 % ! L'éducation des enfants est notre priorité : les rythmes scolaires, ce n'est pas l'organisation d'une garderie, par économie. Dans l'intérêt des enfants, cette réforme doit être respectée. Le Maire a perdu du temps en refusant, contre le bon sens, d'appliquer un décret de la République. A défaut d'avoir écouté notre groupe, il a été retoqué par l'Inspection d'académie. Nous demandons la mise en place dès la rentrée d'un vrai projet pédagogique : cette réforme, pour avoir du sens et dans l'intérêt de tous, doit être menée en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.

Ismaïla Wane et Martine Fayolle
Vos élu-e-s socialistes
Texte écrit le 18 juillet 2014

MAUREPAS & VOUS

Un premier trimestre…

Contrairement à ce qui n'aura été que de la communication de la nouvelle majorité et conformément à ce que nous avions dit : la réforme des rythmes scolaires sera appliquée à Maurepas. Si nous condamnons la manière dont Monsieur Peillon a conduit cette réforme et pour partie le fond de cette dernière, une loi votée s'applique sinon ce serait le chaos institutionnel. Le temps étant déjà compté, il était inutile voire inconséquent d'en perdre davantage... C'est pourtant ce qui a été fait. Le Recteur avait, par écrit, précisé au Maire qu'il n'y aurait ni report supplémentaire ni dérogation particulière. Dès lors comment expliquer les portes fermées aux enseignants et élèves invités par l'Académie à se présenter le mercredi matin devant les écoles ? Nous aurions pu dès avril réunir les enseignants et les parents d'élèves pour évaluer la proposition d'assouplissement du nouveau Ministre de l'Education Nationale, au lieu de cela la majorité a choisi une posture politique immature et irresponsable. La rentrée culturelle n'est pas encore définie, la déprogrammation d'Albert Camus ayant été décidée par la nouvelle majorité. Nous attendions autre chose de la fête de la Musique qui n'a, contrairement à ce qui a été écrit, jamais battu son plein...
Dès septembre, la médiathèque du Phare deviendra payante pour tous les plus de 15 ans y compris les chômeurs et les bénéficiaires du RSA et du RMI.
Pourquoi ? Le maintien de la gratuité pour tous aurait été préférable à cette décision qui ne générera aucune recette et dépeuplera le Phare au bénéfice de la médiathèque des 7 Mares largement mieux pourvue...Nous regrettons ces nouvelles orientations culturelles et sociales.

Michel HAYE, Carole ROSSI-CUVILLIER

Maurepas

Samedi 6 septembre 2014

FORUM DES ASSO-CIATIONS

10h
18h

Gymnase
de la Malmedonne

www.maurepas.fr